Le 31 octobre 1947. — Installation du conseil municipal et

élection du maire et de l'adjoint.

« A la suite des opérations électorales des 19 et 26 octobre, ont été élus conseillers municipaux : MM. Judith Joseph, par 632 voix au 1^{er} tour ; Gérost André, par 602 voix au 1^{er} tour ; Gilles André, par 580 voix au 1^{er} tour ; Jonquet Roger, par 538 voix au 1^{er} tour ; Rabier Jean, par 531 voix au 1^{er} tour ; Chariéras Jean, par 531 voix au 1^{er} tour ; Parant Alexandre, par 491 voix au 1^{er} tour ; Charnay Jean, par 467 voix au 1^{er} tour ; Truffaut Jacques, par 454 voix au 1^{er} tour ; Winants Pierre, par 493 voix au 2^e tour ; Canhac Paul, par 477 voix au 2^e tour ; Drouet Philippe, par 463 voix au 2^e tour ; Deneux Marcel, par 418 voix au 2^e tour ; Saladin Emile, par 417 voix au 2^e tour ; Hauber François, par 383 voix au 2^e tour ; Tirouflet Maurice, par 367 voix au 2^e tour.

» Election du maire: M. Judith a été élu maire au 1er tour de scrutin par 10 voix contre 4 à M. Winants et 1 à M. Gérost sur

15 votants

» Election de l'adjoint : M. Deneux a été élu adjoint par 11 voix contre 3 à M. Canhac et 1 à M. Gérost au 1er tour de scrutin sur 15 votants. »

Le 20 novembre 1947. — Election d'un deuxième adjoint. « M. Rabier est élu adjoint supplémentaire au 1^{er} tour de scrutin par 12 voix contre 3 à M. Hauber et 1 à M. Gérost sur 16 votants. »

Achat de terrains pour constituer le parc des sports. — « M. le maire informe l'assemblée que ses efforts, conjugués avec ceux entrepris par le précédent conseil, lui permettent de charger Me Gilles, notaire à Mennecy, des opérations d'achat des parcelles Fouchy et Girard pour la création d'un terrain des sports dans lequel un terrain de football existe déjà, dont le club sportif de Mennecy est locataire. La dépense est évaluée à 400 000 francs, mais une subvention de 217 000 francs est accordée. »

Démission d'un conseiller municipal. — « M. le maire informe l'assemblée que M. Winants a donné sa démission de conseiller municipal pour des raisons personnelles. »

Réfection de la rue de la Fontaine. — « Le conseil municipal décide la réfection de la rue de la Fontaine, qui a été très abîmée par les travaux de la Compagnie du Gaz. La dépense s'élèverait à

1 607 000 francs de laquelle il y aurait lieu de déduire une indemnité de 600 000 francs offerte par la Compagnie du Gaz pour parti-

cipation à cette réfection. »

Il est dit par la suite que « des conditions très avantageuses pourraient être consenties par l'entreprise Baige et Philippe et que la dépense nette, après le versement de l'indemnité de la Compagnie du Gaz, serait ramenée à 600 000 francs environ. Le conseil municipal admet ces propositions transmises par M. Morlière, ingénieur des Ponts et Chaussées, et décide de faire commencer les travaux immédiatement. »

Construction et équipement du Parc des Sports. — En vue de documenter nos lecteurs sur les dépenses d'achat des terrains, d'équipement et d'aménagement du Parc des Sports, nous donnons le tableau suivant :

tableau sulvant.	•
1948. — Acquisition des terrains Fouchy et Girard de 2 ha 37 a 82 ca pour	594 450 F
 Clôture avec du grillage de camou- flage provenant des stocks américains, 	
pour	482 016 F
1949. — Nivellement du terrain de football (marché avec la Société Parachini),	•
pour	436 841 F
— Travaux supplémentaires de déro- chage (réglés seulement en 1957),	
pour	206 093 F
et clêture des terrains de tennis et de	.
boules, pour	2 242 974 F
1961. — Achat d'une parcelle de 2 hectares à	
M. Dézé pour être placée à raison de	
80 ares au sud du terrain de sports à la faveur du remembrement, pour	1 040 000 F
1963. — Construction d'un vestiaire-douches,	F
pour do	10 000 000 F
— Entourage du nouveau terrain de 80 ares, pour	676 400 F
1964. — Construction d'une tribune face au terrain de football, pour	2 200 000 F
— Equipement des deux terrains de foot-	158 600 F
ball (buts et filets), pour	120 000 1

soit de 1948 à 1965 21 537 374 F

Ce qui représente une dépense relativement faible en regard du remarquable ensemble sportif dont notre ville est dotée.

Chiffre de la population : à la suite du recensement, Mennecy compte 1 784 habitants.

Le 11 novembre 1947. — Remise de décorations.

« M. le maire remet, au cours d'une cérémonie qui a lieu à la mairie, les diplômes d'officiers de l'Instruction Publique à M. Chariéras Henri, chef de la Fanfare de Mennecy, et à M. Jacob, souschef de la Fanfare de Mennecy. »

Le 22 décembre 1947. — Nouvelle dénomination de rue.

« Le conseil municipal décide de donner le nom du Général Leclerc à la rue de Paris dans sa traversée de notre localité jusqu'au passage à niveau en hommage à la mémoire de ce grand soldat. »

Le 11 janvier 1948. — Noces de diamant.

« Le conseil municipal a la joie de recevoir à la mairie M. et Mme Beauvillard, qui fêtent leurs noces de diamant. Ils s'étaient mariés le 6 janvier 1888 et leur union fut célébrée à Combreux, dans le Loiret, par le duc de la Rochefoucauld. »

Le 7 février 1948. — Distinction attribuée à un conseiller

municipal.

« M. le maire, en ouvrant la séance, présente, au nom du conseil municipal, ses félicitations à l'un de ses membres, M. Gérost pour sa récente nomination au titre d'officier de l'Instruction Publique pour services rendus à l'art musical. M. Gérost est président de la Fanfare de Mennecy. »

Adjudication de l'enlèvement des ordures ménagères. — « Le conseil municipal déclare adjudicataire de l'enlèvement des ordures ménagères, M. Vigneron Georges pour la somme de 195 000 F par an. »

Le 7 février 1948. — Vote du budget primitif.

« Le conseil municipal vote le budget primitif pour 1948 qui s'élève en recettes et en dépenses à 3 710 733 francs. »

Le 1er avril 1948. — Nouvelle dénomination de rue.

« Sur la proposition de M. le maire d'Ormoy, le conseil municipal accepte de donner le nom d'Emile Mignon, ancien maire d'Ormoy, à la rue de la Procession qui appartient pour moitié à chacune des deux communes. »

Le 30 mai 1948. — Protestation contre des propos diffamatoires. « Le maire entretient l'assemblée du conflit qui existe entre le percepteur M. Huart et le service comptable de la mairie. Il proteste contre l'attitude de M. Huart, qui se permet de critiquer en termes acerbes la gestion communale. Il arrive au terme de la conciliation et va demander que des sanctions soient appliquées à ce fonctionnaire. »

Le 2 juin 1948. — Célébration de noces d'or.

« M. le maire, entouré de son conseil municipal, reçoit à l'hôtel de ville, M. et Mme Chilot, qui fêtent leurs noces d'or, mariés le 2 juin 1898. Il les félicite et forme des vœux pour leur longévité. »

Le 26 juin 1948. — Attribution du legs Calemard.

« Le conseil municipal désigne comme bénéficiaire du legs Calemard Mlle Brizemeure, au 3^e tour de scrutin par 7 voix contre 8 à ses concurrentes. »

Le 14 juillet 1948. — Remise de distinctions.

« M. le maire et son conseil municipal reçoivent en mairie, M. Léon, ancien secrétaire de mairie, à qui a été décerné la Médaille d'honneur en argent du service départemental et communal, et M. Chipot, décoré de la Médaille de vermeil du mérite social.

- » M. le maire adresse ses félicitations aux deux lauréats et rappelle à l'assemblée le geste magnifique de M. Léon et ceux de M. Aubois et de M. Lambert qui se sont offerts comme otages, lorsque l'officier allemand enjoignit à M. Lambert, adjoint, de désigner des personnes de Mennecy pour répondre des exactions qui pourraient se produire à leur encontre, afin d'éviter un choix qui se révélait impossible. »
- Le 22 août 1948. Inauguration de la rue du Général-Leclerc. « Une grande journée se déroule pour l'inauguration de la rue du Général-Leclerc; sont présents M. le Général Houllier, un attaché d'ambassade du royaume de Belgique, beaucoup de maires des environs, les conseillers municipaux et les notabilités de la

commune. Un détachement de chars de combat du 501e régiment participe au défilé. Le temps n'est malheureusement pas de la partie, une pluie violente et continuelle trouble l'ordonnance de cette manifestation. »

Le 7 octobre 1948. — Secours aux vieillards.

« Le conseil municipal décide d'allouer à chaque vieillard nécessiteux (il faut en compter une soixantaine) 100 kg de pommes de terre, 100 kg de charbon et un colis de Noël, d'alimentation et de friandises. Ces secours seront financés, du moins le conseil l'espère, par une fête qui sera organisée au cours du trimestre. »

Le 1er janvier 1949. — Vœu et remise de décoration.

« M. le maire offre ses vœux de nouvel an à l'assemblée et a le plaisir de remettre à M. Deneux la médaille de chevalier du Mérite Agricole qui lui est décernée en récompense de son activité et de son dévouement dans le domaine de l'agriculture. M. le maire lui adresse, au nom du conseil municipal, ses vives félicitations. »

Le 5 février 1949. — Vote du budget primitif.

« Le conseil municipal vote le budget primitif qui s'élève en recettes et en dépenses à 4 736 218 francs. »

Le 9 mars 1949. — Inhumation de M. Léon, ancien secrétaire de mairie.

« Le maire entouré des membres de son conseil assiste à la cérémonie d'inhumation de M. Léon ancien secrétaire de la mairie et prononce des paroles d'adieu et de condoléances à Mme Léon. »

Le 3 avril 1949. — Remise de décorations.

« M. le maire reçoit à la mairie en compagnie des membres du conseil municipal et de nombreuses personnes invitées, Mmes Bierne et Munier, à qui il remet les insignes de chevalier du Mérite social en témoignage de services rendus à la cause mutualiste, et les félicite chaleureusement. »

Le 13 juin 1949. — Entretien des voies communales.

« M. le maire informe le conseil municipal que l'entretien des voies communales qui n'avait pu être fait pendant les années de guerre s'impose irrémédiablement et que le devis de réfection se monte à 2 200 000 francs. Le conseil vote le principe des travaux et leur financement par un emprunt à contracter. »

Sirène d'appel pour les sinistres. — « Sur la proposition de M. Chariéras, le conseil municipal admet le principe de l'installation d'une sirène pour l'appel des pompiers en cas de sinistre. »

Le 10 juillet 1949. — Remise d'une décoration.

« Le lieutenant Violette Henri, commandant la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Mennecy, reçoit la médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers en argent avec rosette, qui lui est décernée par M. le Ministre de l'Intérieur par arrêté paru au « Journal officiel » du 22 juin, récompensant ses mérites exceptionnels.Le maire et le conseil municipal en son entier lui adressent leurs vifs compliments. »

Le 8 décembre 1949. — Création d'un arbre de Noël.

« Le conseil municipal décide l'institution d'un arbre de Noël pour offrir des jouets et des friandises aux enfants des écoles publiques. Il aura lieu dans la salle des fêtes de la mairie le 18 décembre. »

Le 1er janvier 1950. — Vœux et remise de décoration.

« M. le maire présente ses vœux au conseil municipal et aux associations qui sont représentées, puis il remet la médaille de chevalier du Mérite Agricole à M. Rabier Jean, adjoint et agriculteur à la ferme de la Verville, qui récompense ses mérites et son action tant dans son exploitation que dans son activité dans l'industrie sucrière. D'unanimes félicitations lui sont adressées. »

Le 12 février 1950. — Célébration de noces d'or.

« M. et Mme Fessard fêtent leurs noces d'or ; ils sont reçus à la mairie, où M. le maire, rappelant leur mariage le 12 février 1900, leur adresse ses compliments et ceux du conseil municipal pour leur belle vie et forme des vœux pour que leur union dure encore longtemps. »

Le 23 février 1950. — Vote du budget primitif.

« Le conseil municipal vote le budget primitif pour 1950, qui s'élève en recettes et en dépenses à 6 696 391 francs. »

Le 29 juin 1950. — Attribution du legs Calemard.

« Le conseil municipal décide d'attribuer le bénéfice du legs Calemard à Mlle Denize Marie-Rose à l'unanimité. » Le 1er juillet 1950. — Obsèques de M. Chariéras Henri.

« Le maire et le conseil municipal assistent aux obsèques de M. Chariéras Henri, ancien adjoint, ancien chef de la Fanfare de Mennecy. M. le maire prononce une allocution retraçant la vie toute de droiture et de dévouement du disparu et adresse sa profonde sympathie et celle de la population tout entière à Mme Chariéras et à sa famille. »

Le 14 juillet 1950. — Remise de décorations.

« Le maire et les membres du conseil municipal accueillent dans la salle des fêtes de la mairie M. Aubry Georges, dentiste à Mennecy, qui a été promu au titre militaire, chevalier de la Légion d'honneur, M. Rigot, qui a reçu les insignes de chevalier du Mérite Social, et M. Canhac, à qui le Ministre de l'Education Nationale a accordé la médaille en argent de l'Education Physique et des Sports. Le maire, au nom du conseil municipal et de la population, leur offre ses vives félicitations pour les belles distinctions bien méritées dont ils sont l'objet. »

Le 17 août 1950. — Création d'un lieu de pêche communal. « M. le maire rend compte à l'assemblée d'un entretien qu'il a eu avec M. d'Epenoux au sujet d'un marais de 8 hectares en bordure de la D. 153, dont il est propriétaire, qu'il serait disposé de louer à la commune. Le conseil municipal très intéressé par la création d'un lieu de pêche communal charge son maire de poursuivre les négociations. » (Elles aboutiront le 16 avril 1951 et le conseil décidera de la location de ce marais.)

Le 10 février 1951. — Vote du budget primitif.

« Le conseil municipal vote le budget primitif qui s'élève en recettes et en dépenses à 7 650 240 francs. »

Le 16 avril 1951. — Projet de grand concert musical.

« M. le maire informe l'assemblée que, grâce aux excellentes relations que M. Gérost, président du comité des fêtes, entretient avec le commandant Semler-Collery, chef de la prestigieuse musique des Equipages de la Flotte, cette phalange donnera un grand concert le 19 août, au cours de la fête de la Libération, dans le parc de Villeroy mis gracieusement à la disposition de la commune par son propriétaire M. Rodolphe Darblay. »

Le 29 mai 1951. — Transfert de la perception de Mennecy à

Ballancourt.

« M. le maire dit au conseil municipal que le transfert de la perception de Mennecy dans la commune de Ballancourt est envisagée. Cette dernière commune a déjà prévu l'acquisition d'un immeuble qui serait aménagé, partie en bureaux et partie en locaux d'habitation. Le conseil proteste contre le transfert qui semble avoir été autorisé à la suite d'avis favorables de communes rattachées à la perception de Mennecy, dont le percepteur M. Huart établit les budgets, et de ce fait a dû exercer une certaine pression sur les avis de transfert sollicités. Le conseil proteste, en outre, contre le manque de courtoisie des représentants de Ballancourt qui ont entrepris des démarches et consenti des sacrifices financiers pour enlever au centre voisin l'une de ses prérogatives.

» Les rapports très tendus entre le percepteur et le secrétariat de la mairie de Mennecy sont à l'origine de cette très désagréable

affaire. »

Prévisions de renforcement du matériel de sécurité. — « M. le lieutenant Violette, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers, ayant exprimé le désir de voir sa compagnie dotée d'un matériel plus en rapport avec les nécessités du moment, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre tout en œuvre dans le cadre des possibilités budgétaires pour donner satisfaction au service de sécurité. Il établit un plan de dotation dont la réalisation se fera au cours des années à venir. »

Et, pour que le lecteur soit bien informé des efforts consentis par la commune, nous avons établi un tableau des équipements

réalisés de 1951 à 1965:

1951. — Mise en	place d'une sirène d'appel,	0 17
coût		180 000 F
gnie, coût	bottes de cuir pour la compa-	165 252 F
Delahaye,	un camion-tonne 1 ^{er} secours, coût	515 100 F
sapeurs, c	e vestes de cuir pour les	136 367 F
coût	une moto-pompe Guinard,	650 600 F
1961. — Achat de asphyxiés,	matériel de réanimation des , coût	164 795 F

MENNECY

1961. — Achat du camion Lafly, porteur	
d'échelle, coût	228 400 F
1964. — Construction de garages pour les maté-	•
riels automobiles, coût	12 000 000 F
1965. — Achat du fourgon - pompe - tonne	
Berliet, coût	7 500 000 F
soit un total de	21 540 514 F
sans compter les tuyaux de tous calibres dont la lor	igueur permet
l'attaque des sinistres les plus éloignés, les installation	ns de bouches
et poteaux d'incendie sur les extensions et leur ren	forcement sur
l'ancien réseau.	

Le 29 juin 1951. — Attribution du legs Calemard.

« Le conseil municipal désigne comme bénéficiaire du legs Calemard Mlle Foin Marthe à l'unanimité des votants. »

Le 19 juillet 1951. — Changement de nom d'une rue.

- « M. le maire expose que, suivant le vœu exprimé par les habitants du chemin des Ruelles, le nom de Jean Jaurès est attribué à cette voie par décision du conseil municipal; M. Parant déclare voter contre et M. Gérost dit qu'il aurait aimé que l'on donnât le nom du général Renouard, habitant Mennecy avant 1914, mort pour la France, ainsi que ses deux fils également tués au champ d'honneur. »
- Le 6 août 1951. Obsèques de M. Lambert, ancien adjoint. « M. le maire et un grand nombre de conseillers municipaux assistent aux obsèques de M. Lambert, ancien adjoint, dont la conduite sous l'occupation allemande a été digne d'éloges. M. le maire, dans son allocution, retrace la vie du disparu, rappelle sa lourde tâche pendant les années de guerre et rend un vibrant hommage à sa mémoire. Il adresse à sa famille, au nom de la population, ses condoléances profondément émues. »

Le 7 août 1951. — Obsèques de M. Chrétien, ancien conseiller municipal.

« M. le maire accompagné de membres du conseil municipal, assiste aux obsèques de M. Chrétien Lucien, ancien conseiller municipal et glorieux combattant de la guerre 1914-1918. Il prononce le dernier adieu et présente, au nom de la population, sa sympathie profonde à la famille du disparu. »

Le 17 janvier 1952. — Démission de M. Violette, commandant

la compagnie des Sapeurs-Pompiers.

« M. le maire informe le conseil municipal que M. Violette Henri, commandant la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Mennecy, a donné sa démission en raison de son âge et de son état de santé. Le conseil regrette vivement cette décision qui prive la compagnie d'un officier dévoué qui avait su inspirer à son groupe un esprit de discipline et de cohésion remarquables. »

Et, le 12 juin, par arrêté préfectoral, M. Violette est nommé

capitaine honoraire.

Le 28 janvier 1952. — Vote du budget primitif.

« Le conseil municipal vote le budget primitif, qui s'élève en recettes et en dépenses à 7 650 240 F, et porte la création de 5 660 centimes additionnels. Dans un souci d'économie, M. Tirouflet proteste contre cette création de centimes et demande que soient supprimées toutes les prévisions de dépenses qui semblent pouvoir être différées comme celles ayant trait à l'entretien des bâtiments communaux. Le maire répond que les sommes inscrites au budget se rapportent à des dépenses qui ne peuvent être reportées sous peine de grever lourdement le budget suivant. Il met aux voix l'approbation du budget, qui est adopté par 11 voix contre celle de M. Tirouflet. »

Le 22 juin 1952. — Nomination d'un nouveau chef des sapeurs-

pompiers.

« Par décret de M. le préfet de Seine-et-Oise, M. Cumant Jacques, sergent, est nommé sous-lieutenant chef du corps des sapeurs-pompiers de Mennecy, en remplacement du lieutenant Violette démissionnaire. »

Le 7 juillet 1952. — Attribution du legs Calemard.

« Le conseil municipal désigne comme bénéficiaire du legs Calemard Mlle Gibert Bernadette au 1^{er} tour de scrutin par 9 voix contre 1 à sa concurrente. »

Le 13 juillet 1952. — Remise de décorations.

« M. le maire remet à Mme Choutt la croix de chevalier du Mérite Social pour services rendus à la mutualité et au sous-lieutenant Cumant la médaille d'honneur en argent des sapeurs-pompiers pour services rendus au sein de la compagnie et pour son dévoue-

MENNECY

ment sans limite. Le maire leur adresse ses félicitations au nom de la population. »

Le 14 février 1953. — Vote du budget primitif.

« Le conseil municipal vote le budget primitif pour 1953, qui s'élève en recettes et en dépenses à 11 964 148 francs. »

Le 14 mars 1953. — Concertation sur les prochaines élections municipales.

« Le maire informe l'assemblée de son offre faite le 1^{er} mars à M. Canhac chargé d'en aviser MM. Saladin et Vienne, de représenter aux suffrages des électeurs le 26 avril prochain, le conseil municipal dans son entier, majorité et minorité réunies, et du refus de la minorité apporté par M. Canhac le 7 mars. Il regrette cette décision, estimant qu'au cours des réunions municipales pendant les 6 années écoulées, le conseil dans son entier, a fait uniquement de l'administration communale sans esprit partisan, s'attachant à œuvrer pour l'harmonieux développement de notre cité. »